



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU

17 Juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le DIX-SEPT JUIN à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Etaient présents : Louis BISCARRAT – Maire – JC.AILLOT – C.MAFFRE – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO
F.PANZA – M.QUESTA – *Adjoints* – M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.ORTIZ – L.CHAVANY
P.RELING – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – L.BUFFA – P.BELMONTET – T.FLEGON – P.VERGER
– *Conseillers municipaux*

Excusés représentés : S.MOLINET-LECLAIRE par C.MAFFRE / MC.FOLIO par L.BUFFA / S.TRIBOLET par T.VERMEILLE

Non représentés : A.SCIACQUA-LERIDON / PR.MARTIN / E.CRETIN-RAFFET / A.PERIN

Secrétaire de séance : Patrice RELING

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFFER – Directrice Générale des Services qui ne participe pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05.

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE à l'unanimité**, M. Patrice RELING en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE à l'unanimité** le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Mars 2019.
- **APPROUVE à l'unanimité** le compte-rendu du Conseil Municipal du 09 Avril 2019.
- **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de la présentation des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations de pouvoir :
 - * Décision n° 2019–D–003 du 15 Avril 2019 – Souscription d'un contrat de délégation de service public avec Mme Anouchka THAZET pour la gestion, l'exploitation et le développement du camping municipal – Durée de 8 ans et 6 mois du 1^{er} Mai 2019 au 31 Octobre 2027 – Montant : 500 € mensuels pour 2019 puis 500 € mensuels + 2% du chiffre d'affaire annuel de 2020 à 2027.
 - * Décision n° 2019–D–004 du 03 Mai 2019 – Souscription d'un contrat de délégation de service public avec Mme Aline DE MENDONCA pour l'exploitation du snack de la piscine municipale – Durée de 3 ans à compter du 1^{er} Juin 2019 – Montant : 1 400 € par saison.
 - * Décision n° 2019–D–005 du 14 Mai Avril 2019 – Renouvellement du bail avec LA POSTE – Durée de 10 ans du 1^{er} Août 2019 au 31 Juillet 2028 – Loyer annuel de 17 017.69 €.
- **ADOpte à l'unanimité**, une motion de soutien aux agents de la Direction Générale des Finances Publiques.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le projet de convention d'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain 2019-2024 de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.
- **PROCEDE à l'unanimité**, à la modification du tableau des effectifs communaux.
Départ de Jean-Claude.AILLOT – pouvoir à Annie DEL BASSO

- **APPROUVE à l'unanimité**, la convention et l'avenant portant sur le nouveau dispositif « carte temps libre » proposé par la Caisse d'Allocations Familiales pour l'exercice 2019.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le règlement intérieur des services périscolaires applicable à compter de la rentrée scolaire 2019-2020.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le règlement intérieur des services extra-scolaires applicable à compter de la rentrée scolaire 2019-2020.
- **FIXE à l'unanimité**, les tarifs des services périscolaires et extra-scolaires.
- **APPROUVE à l'unanimité**, la convention avec la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange relative à la mutualisation des services en matière d'urbanisme à compter du 1^{er} Janvier 2019.
- **APPROUVE** par **9 voix pour, 6 contre** (T.VERMEILLE – MC.FOLIO représentée – L.BUFFA – S.TRIBOLET représenté P.BELMONTET – T.FLEGON), **8 abstentions** (JC.AILLOT représenté – C.MAFFRE – A.DEL BASSO – H.FAURE – C.ORTIZ – L.CHAVANY – S.CAPPEAU-FREJABUE – S.MOLINET-LECLAIRE représentée), le transfert au Syndicat d'Énergie Vauclusien, de la compétence optionnelle « infrastructure de recharge pour véhicules hybrides et électriques (IRVE) ».
- **APPROUVE** par **9 voix pour, 6 contre** (T.VERMEILLE – MC.FOLIO représentée – L.BUFFA – S.TRIBOLET représenté P.BELMONTET – T.FLEGON), **8 abstentions** (JC.AILLOT représenté – C.MAFFRE – A.DEL BASSO – H.FAURE – C.ORTIZ – L.CHAVANY – S.CAPPEAU-FREJABUE – S.MOLINET-LECLAIRE représentée), la convention avec le Syndicat d'Énergie Vauclusien fixant les modalités de transfert et d'exercice de la compétence IRVE.
- **APPROUVE** par **9 voix pour, 6 contre** (T.VERMEILLE – MC.FOLIO représentée – L.BUFFA – S.TRIBOLET représenté P.BELMONTET – T.FLEGON), **8 abstentions** (JC.AILLOT représenté – C.MAFFRE – A.DEL BASSO – H.FAURE – C.ORTIZ – L.CHAVANY – S.CAPPEAU-FREJABUE – S.MOLINET-LECLAIRE représentée), la convention fixant les conditions d'autorisation d'occupation temporaire accordée au Syndicat d'Énergie Vauclusien pour l'implantation d'une station de recharge pour véhicules électriques.
- **APPROUVE** par **16 voix pour et 7 abstentions** (A.DEL BASSO – T.VERMEILLE – MC.FOLIO représentée, L.BUFFA S.TRIBOLET représenté – P.BELMONTET – T.FLEGON), le classement dans la voirie communale d'une portion de RD 950a sur une longueur de 1678 ml et de RD 92 sur une longueur de 417 ml ainsi que le déclassement d'une portion de RD 43 sur une longueur de 855 ml et son classement dans la voirie départementale.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Fait à JONQUIERES le 18 Juin 2019,

Le Maire,
Louis BISCARRAT

Le Secrétaire de Séance,
Patrice RELING